

"Nous allons conserver presque systématiquement deux implantations" (V. Cabuil et B. Cormier)

10-12 minutes

"Nous allons conserver presque systématiquement deux implantations, à Amiens et à Lille, avec un responsable de service dans une ville et son adjoint dans l'autre", annonce à AEF info Valérie Cabuil, rectrice de la région académique Hauts-de-France et rectrice de Lille. Interviewée fin mai 2019 avec la rectrice d'Amiens, Béatrice Cormier, Valérie Cabuil détaille l'organisation des trois départements régionaux qui seront créés et précise le rôle du futur "secrétaire général aux affaires régionales". Les rectrices assurent qu'il "n'y aura ni perte ni création d'emplois fonctionnels" mais "la question de la convergence des régimes", différents entre les deux rectorats, devra "être travaillée avec les organisations syndicales". Au final, elles espèrent que "cette nouvelle organisation régionale apportera de la clarté en facilitant la convergence autour d'objectifs communs".



Béatrice Cormier, rectrice d'Amiens, et Valérie Cabuil, rectrice de Lille. S. Ma.

AEF info : La perspective d'une fusion a beaucoup agité les esprits, notamment à Amiens, avant d'être abandonnée. Dans

quel état d'esprit travaillez-vous au rapprochement de vos deux académies ?

Valérie Cabuil : Nos équipes se connaissent bien et apprennent beaucoup les unes des autres. Elles travaillent maintenant ensemble depuis plusieurs années. Le Corea (comité régional académique) réunit très régulièrement les recteurs et les secrétaires généraux mais aussi, dans sa configuration élargie, les Dasen. Nous avons aussi constitué 22 groupes de travail interacadémiques, sur des thématiques nationales (comme la réforme de la voie professionnelle) ou propres à nos territoires (par exemple, la lutte contre l'illettrisme). Tout ce travail a facilité la rédaction de notre feuille de route sur le rapprochement.

Béatrice Cormier : La relation est apaisée. Les personnels du rectorat d'Amiens vivent beaucoup mieux la perspective d'un rapprochement des services et des pratiques depuis que le projet de fusion a été abandonné. Chacun a compris que l'objectif n'était pas de déshabiller Amiens pour habiller Lille.

AEF info : Quelles sont les grandes lignes de votre feuille de route ?

Valérie Cabuil : Nous allons conserver presque systématiquement deux implantations, à Amiens et à Lille, avec un responsable de service dans une ville et son adjoint dans l'autre.

"Nous allons commencer par créer le département de l'ESRI."

Valérie Cabuil, rectrice de région académique

Nous allons commencer par créer le département de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Il sera en place le 1^{er} janvier 2020, au moment où sera nommé le recteur délégué à l'enseignement supérieur, recherche, innovation. Ce grand pôle sera installé à Lille, ce qui est cohérent avec le poids de l'ESR dans l'académie de Lille. Je souhaite qu'il améliore notre connaissance scientifique et disciplinaire des établissements, pour aller au-delà du contrôle des actes et du suivi de la gestion financière. Cette expertise en profondeur nous manque aujourd'hui pour accompagner les stratégies des établissements. Ce travail sera réalisé en lien avec la délégation régionale à la recherche et à la technologie.

Nous devrions créer, dans la foulée, un département de la

formation professionnelle, de l'insertion et de l'orientation. Ce département aura à sa tête un comité de coordination pour rassembler les différentes compétences. Il sera constitué de deux délégations, la "Drafpic" et la "Draio", dont les délégués seront installés à Lille. Il y aura à Amiens un Draio adjoint. Le Dafpic sera épaulé par un "Draet" pour l'enseignement technique (situé à Lille, adjoint à Amiens) et un "Drafco" pour la formation continue (situé à Amiens, adjoint à Lille). La proximité des services de la Région est essentielle pour aborder les questions d'orientation ou de relations écoles entreprises.

Le troisième département que nous allons créer, probablement en septembre 2020, concernera les politiques éducatives régionales et leur évaluation. Ce département réunira trois services : le numérique éducatif, l'action culturelle et les relations internationales. Le cadrage national ne nous impose pas de réunir ces services régionaux mais il nous semble qu'il y a un intérêt à raisonner au niveau régional sur ces questions.

Béatrice Cormier : Pour ce département, les délégués régionaux seront installés à Amiens, leurs adjoints à Lille. Travailler sur l'évaluation nous paraît essentiel : nous avons besoin de mener une évaluation beaucoup plus complète qu'aujourd'hui de nos politiques éducatives, afin de les adapter toujours au mieux aux enjeux de nos territoires. Nous manquons souvent de temps pour le faire. Ce service s'appuiera évidemment sur les corps d'inspection.

AEF info : Ce projet d'organisation est-il définitif ?

Valérie Cabuil : Nous avons travaillé cette feuille de route en faisant des échanges avec le ministère de l'Éducation nationale mais tout n'est pas complètement arrêté dans le détail. Nous comptons beaucoup sur le dialogue social pour faire évoluer ces pistes d'organisation. Ce projet sera détaillé début juin lors des CTA tenus dans chacune des académies, presque le même jour et avec un ordre du jour commun. Nous ne tenons pas pour le moment de CTA commun parce que les inquiétudes exprimées par les personnels sont propres à chaque académie. Nous ne pourrions de toute façon pas mener tous les chantiers en même temps.

Nous réfléchissons aussi à la mutualisation d'autres services au niveau régional, comme celui des achats ou du système

d'information. Le service de l'immobilier est déjà interacadémique et intégrera le département de l'enseignement supérieur. L'organisation des concours administratifs a déjà été transférée à Amiens ([lire sur AEF info](#)). Nous ne trouvons pas opportun pour l'instant d'aller plus loin en mutualisant l'organisation des examens des élèves. En effet, les services ne fonctionnent pas de la même manière et il nous semble utile de maintenir une proximité avec les établissements.

AEF info : Chaque région académique devra se doter d'un "secrétariat général aux affaires régionales". Quel sera son rôle ? S'agira-t-il d'un "super SG" ?

Valérie Cabuil : Ses missions seront plus larges que celles du service pour les affaires régionales (SAR) mais il n'aura pas d'autorité fonctionnelle sur les secrétaires généraux. Nos deux académies continueront en effet à avoir leurs propres SG, qui ont un champ de compétence clairement établi. Ce secrétaire général aux affaires de la région académique (Sgara) assurera pour sa part le pilotage des services régionaux et notamment du département en charge de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Le Sgara participera bien sûr au Corea, tout comme le recteur délégué à l'enseignement supérieur. Les Dasen restent dans leur rôle d'adjoints des recteurs d'académie.

"Cette nouvelle configuration entraîne des mobilités fonctionnelles sur le site d'Amiens."

Béatrice Cormier, rectrice d'Amiens

AEF info : Quelle sera l'ampleur des mobilités pour les personnels ?

Béatrice Cormier : Cette nouvelle configuration entraîne d'ores et déjà des mobilités fonctionnelles sur le site d'Amiens. Nous recréons en effet la DSDEN de la Somme pour lui redonner pleinement le pilotage pédagogique du premier degré. La DSDEN avait fusionné partiellement avec le rectorat il y a dix ans ([lire sur AEF info](#)). Des personnels ont fait des demandes de mutation entre le rectorat et la DSDEN, qui resteront dans le même bâtiment à Amiens. Les personnels y ont vu la garantie de rester dans la Somme, quelle que soit la forme que prendra la réorganisation des rectorats.

Valérie Cabuil : Il n'y aura ni perte ni création d'emplois fonctionnels. Le rectorat de Lille compte environ 800 personnels, celui d'Amiens 400. Nous réaliserons des redéploiements s'il le faut pour accompagner la création des trois départements régionaux. Il y aura probablement une cinquantaine de mobilités fonctionnelles - au lieu de 250 si la fusion avait eu lieu. Ce nombre limité facilite amplement le travail de réorganisation. Je ne vois pas d'obstacles se dresser sur notre route, à condition de bien expliquer, partager, co-construire.

AEF info : **Pour chaque poste de conseiller du recteur, celui d'une académie va néanmoins passer sous l'autorité de celui de l'autre académie... Pensez-vous que cela va être bien accepté ?**

Valérie Cabuil : C'est le point le plus difficile, qui nécessitera un travail avec nos cadres qui sont tous de grande qualité.

AEF info : **Le régime indemnitaire est souvent plus avantageux dans l'académie d'Amiens. Les syndicats espèrent un alignement par le haut entre vos deux académies. Que leur répondez-vous ?**

Béatrice Cormier : Le régime indemnitaire est plus favorable à Amiens pour certaines catégories de personnel afin de rendre l'académie plus attractive. La question de la convergence des régimes devra être travaillée avec les organisations syndicales. Le but sera de converger vers le traitement le plus favorable possible.

Les changements d'autorité hiérarchique : "le point le plus difficile."

Valérie Cabuil, rectrice de région académique

AEF info : **En définitive, quelle sera la plus-value de cette nouvelle organisation régionale ?**

Béatrice Cormier : Maintenir une académie de plein exercice à Amiens permettra de préserver la gestion de proximité pour les personnels de direction et les corps d'inspection. Le recteur pourra poursuivre son travail de terrain. La présence du rectorat d'Amiens est une plus-value pour l'institution mais aussi pour la ville qui bénéficie de la présence de cadres.

Valérie Cabuil : Cette nouvelle organisation apportera de la clarté en facilitant la convergence autour d'objectifs communs en particulier lorsque nous avons le même interlocuteur. Il sera par

exemple plus facile de travailler sur la carte des formations avec le conseil régional. La synergie entre nos services donnera plus de cohérence à l'ensemble de nos actions. Beaucoup a déjà été fait en ce sens. Mais aujourd'hui, cela tient grâce à la bonne volonté des acteurs. L'idée est de consolider les bonnes pratiques et de rendre l'organisation plus robuste.